

COMMUNE DE SPICHEREN

PLAN LOCAL D'URBANISME

6

Annexes sanitaires

Révision approuvée par délibération du Conseil Municipal du 25 Mai 2007

DATES DE REFERENCE	
Date de référence	
Publication	
Approbation	01.09.1980

MODIFICATION	
29.10.1991	1
31.05.1996	2

REVISION	
25.05.2007	1

MISE A JOUR	
28.02.1996	1

GUELLE & FUCHS
Géomètres Experts
18 avenue Passaga
57600 FORBACH

Département de la Moselle
 Commune de SPICHEREN
 Plan Local d'Urbanisme
 Assainissement
 Schéma de Principe

PREAMBULE

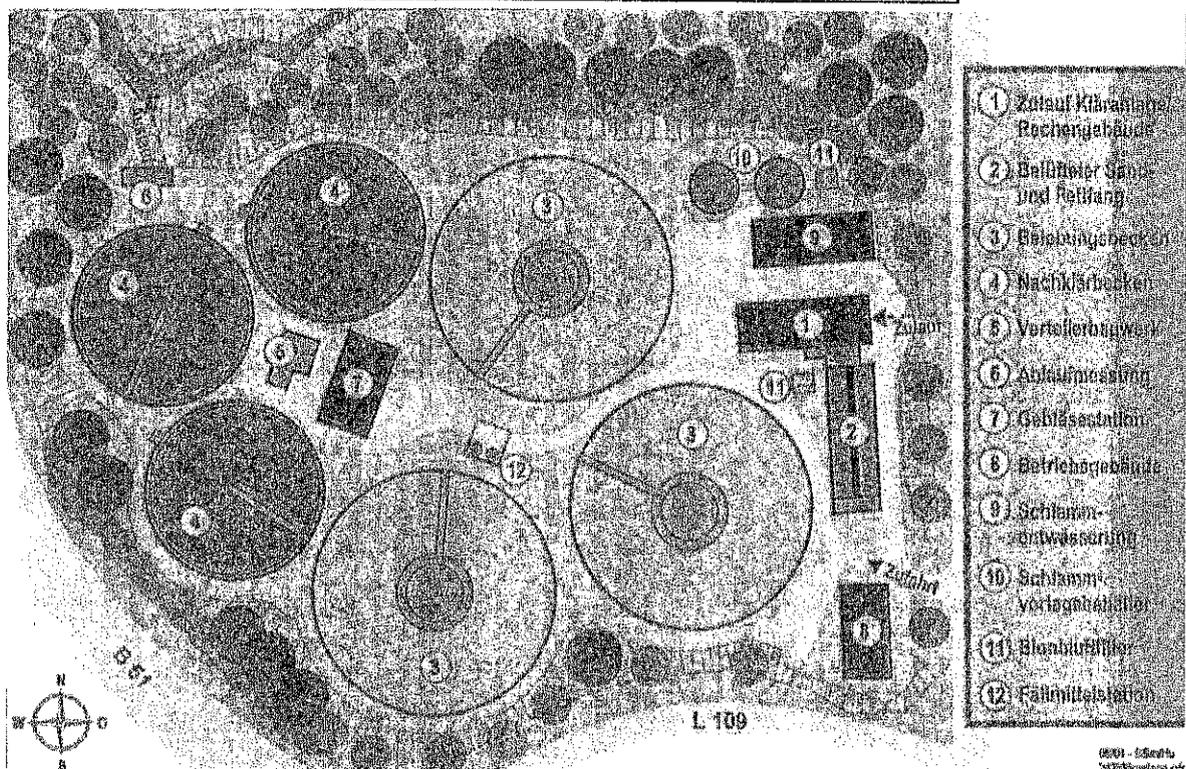
Ce schéma de principe est établi pour valoir annexe sanitaire au plan local d'urbanisme de SPICHEREN conformément à l'article R 123-24-3 du Code de l'Urbanisme.

Le présent rapport a pour objet de rappeler l'état actuel du réseau d'Assainissement de la commune de SPICHEREN et d'expliciter les améliorations, modifications, extensions projetées pour satisfaire les besoins en fonction des aménagements et du développement de l'urbanisme envisagés à l'échéance de réalisation du plan local d'urbanisme.

SITUATION ACTUELLE

Les eaux usées du secteur du village de SPICHEREN ainsi que celles d'Alsting, après collecte, sont transportées par canalisations à la station d'épuration de Sarrebruck-Brebach dont l'inauguration a eu lieu le 20 septembre 2001.

Kläranlage Brebach - Schéma de l'ensemble des installations



Département de la Moselle

Commune de SPICHEREN

Plan Local d'Urbanisme

Annexe sanitaire concernant l'alimentation en eau potable

NOTE EXPLICATIVE

1- Situation actuelle

La commune de Spicheren possède un réseau autonome de distribution d'eau desservant l'agglomération proprement dite.

- Production

La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a délégué à VEOLIA Générale des Eaux, par traité d'affermage en date du 2 juillet 1998, la production, le traitement et la distribution publique d'eau potable à 19 communes de la Communauté dont SPICHEREN.

L'eau distribuée dans le village et dans le quartier Sud de la Brême d'Or est d'origine souterraine et provient des forages au grès « Clément Collowald » à Etzling et Pfisterquelle à Behren.

Le quartier Nord de la Brême d'Or, alimenté auparavant par ENERGIS via Petite Rosselle, reçoit son eau de Sarrebruck depuis juin 2005 : c'est également une eau de forage.

- Distribution

Pour le village et le quartier Sud de la Brême d'Or, l'eau arrive dans les foyers via les 2 châteaux d'eau situés au lieu-dit Kreuzheck. C'est le château d'eau du Schalkental qui distribue l'eau au quartier Nord de la Brême d'Or.

- Qualité de l'eau

A l'exception d'une dose minimale de chlorure imposée par le Plan Vigipirate, l'eau potable distribuée dans notre commune ne subit aucun traitement. Elle est d'excellente qualité bactériologique.

Installations existantes :

L'eau est refoulée, par une conduite de Ø 125, du forage situé à proximité de la station de pompage, vers le réservoir.

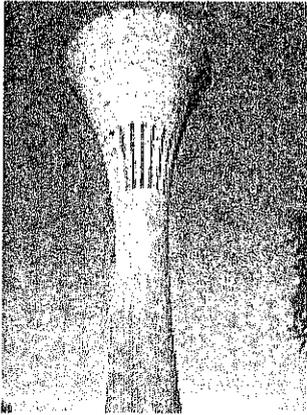
Le réservoir de type semi enterré à deux cuves jumelées, a une contenance totale de 300m³, les radiers se situant à la cote 339.80m.

Le réseau de distribution constitué de tuyaux en fonte aux diamètres variant entre 125 et 60 mm, assure l'alimentation de l'agglomération.

2 Ressources

Les installations de production d'eau potable existantes sont à même de satisfaire les besoins journaliers supplémentaires.

L'alimentation en eau potable



La Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France assure l'alimentation en eau potable des communes de Behren-lès-Forbach, Bousbach, Diebling, Etzling, Folkling-Gaubiving, Forbach, Kerbach, Metzling, Morsbach, Nousseviller-Saint-Nabor, Oeting, Petite-Rosselle, Schoeneck (cité Stéphanie), Spicheren, Stiring-Wendel, Tenteling-Ebring, Thédling, Ippling et Hundling bien que ces deux dernières ne fassent pas partie du périmètre de la Communauté.

Le Service Public de l'eau est affermé à la Compagnie Générale des Eaux.

❖ LES RESSOURCES

L'origine de la ressource en eau provient essentiellement des achats d'eau auprès du syndicat des Eaux du Winborn et de fournisseurs allemands. La Communauté d'Agglomération de Forbach ne dispose plus d'unité de traitement en service depuis avril 2002, date d'arrêt de l'utilisation des eaux d'exhaures minières.

Les eaux provenant des forages au grès ne subissent pour leur part aucun traitement hormis la chloration préventive imposée par le plan Vigipirate.

❖ LE PATRIMOINE

■ 2 forages (« COLLOWALD » et « PFISTERQUELLE ») d'une capacité de production de 1 450 m³ par jour situés à Etzling et Behren-lès-Forbach.

■ 17 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 14 620 m³

■ 600 km de canalisations

Source : Communauté d'Agglomération de Forbach- Porte de France

COMMUNE DE SPICHEREN
PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe concernant le traitement des déchets

NOTE EXPLICATIVE

La présente note, rédigée en application de l'article R 123-24-3° du Code de L'Urbanisme, a pour objet d'exposer la situation actuelle de l'élimination des déchets solides dans la commune de Spicheren et de définir pour l'avenir une solution satisfaisante, réalisable dans le cadre du P. O. S. et conforme aux dispositions du Schéma Départemental d'élimination des ordures ménagères élaboré selon les instructions interministérielles du 17 Novembre 1969 et adopté par le Conseil Général lors de sa troisième session extraordinaire de 1977.

La Communauté de l'Agglomération de Forbach génère 35 500 tonnes de déchets par an. Les atteintes à l'environnement sont notoires et grandissantes et il est interdit depuis 2002, de déposer en décharge des déchets bruts.

Le réseau de déchetteries de la communauté s'inscrit dans une politique de protection de l'environnement, visant un recyclage optimal et la disparition des décharges sauvages.

Les déchets produits à SPICHEREN sont ramassés et traités par la communauté d'agglomération de Forbach, qui a cette compétence. La communauté d'agglomération elle-même adhère au syndicat mixte de transport et de traitement des déchets de l'est mosellan qui regroupe 293 communes.

Actuellement, certains déchets solides (papier, ferrailles, verre, emballages...) sont traités par recyclage grâce aux déchetteries et au tri sélectif.

Les fermentescibles, à savoir les déchets de cuisine et de jardin, sont tout simplement enfouis actuellement.

Déchets ménagers –Rapport 2004
Source :Bulletin Municipal de SPICHEREN 2005-2006

	SPICHEREN 2003	SPICHEREN 2004	Variation 2003/2004	CAF 2003	CAF 2004	Variation 2003/2004
ORDURES MENAGERES	1 016,11 t	1 046,51 t	+ 2,99 %	30 250,89 t	31 297 t	+ 3,45 %
Moyenne/an/habitant	304,68 kg	313,80 kg		361,06 kg	375,10 kg	
TRI SELECTIF	278,74 t	263,55 t	-5,76 %	4 446,85 t	4 572,81 t	+ 2,83 %
Moyenne/an/habitant	83,58 kg	79,02 kg		53,08 kg	54,04 kg	
Refus de tri	19,38 %	23,35 %	+ 20,70 %	23,49 %	24,35 %	+ 3,66 %
Papiers – journaux – magazines	63,45 t	71,85 t	+ 13,23 %	1 566,22 t	1 704,27 t	+ 8,81 %
Moyenne/an/habitant	19,03 kg	21,54 kg		18,69 kg	20,43 kg	
Verre	162,77 t	152,90 t	- 6,45 %	1 926,90 t	1 830,04 t	- 5,29 %
Moyenne/an/habitant	48,81 kg	45,85 kg		23 kg	21,93 kg	
Taux de valorisation (hors déchetterie)	21,50 %	20,10 %	- 6,96 %	12,80 %	12,70 %	- 0,78 %
DECHETTERIE	1 242,58 t	1 065,16 t	- 16,65 %	20 577,73 t	19 557,70 t	- 5,21 %
Moyenne/an/habitant	372,59 kg	319,39 kg		245,61 kg	234,40 kg	
TOTAL DES DECHETS PRODUITS PAR LES MENAGES	2 537,43 t	2 387,04 t	- 6,30 %	55 958 t	56 371 t	+ 0,73 %
Moyenne/an/habitant	761 kg	716 kg		668 kg	676 kg	
Taux de valorisation de l'ensemble des déchets	44,30 %	42,80 %	- 3,50 %	28,40 %	28,90 %	+ 1,76 %